

À Paris, le 25 mai 2021

OBJET : Relevé de décisions de la séance du 25 mai 2021

Réunie le 25 mai 2021, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements (CJDR) de la LNB a rendu les décisions suivantes :

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

Monsieur MITROVIC (AS MONACO BASKET)

Rencontre de Jeep® ELITE – LE MANS SARTHE BASKET / AS MONACO BASKET du 20 mai 2021 :

- Violences ; Est constitutif de violence au sens du présent article tout propos ou comportement menaçant ou intimidant, toute bousculade ou altercation volontaire ou tout acte remettant ou susceptible de remettre en cause, par quelque moyen que ce soit, l'intégrité physique d'un acteur de la rencontre ou de toute personne assistant à celle-ci, ou laissant apparaître une volonté de le faire (cf. article 10 titre 2 des règles de discipline).

➤ **Un (1) match ferme de suspension et un (1) match de suspension avec sursis.**

Attendu qu'entre la date de la faute disqualifiante et la notification de la décision et en conséquence des éléments susvisés, M. MITROVIC n'a pu participer à la rencontre suivante :

- J33 CSP LIMOGES / AS MONACO BASKET du 22 mai 2021

Attendu que ce match de suspension est comptabilisé au titre de la sanction prononcée.